

## FORMATION 2022-2023

**Action de formation :** Optimiser la gestion comptable et la gestion du social d'un projet culturel

**Thématique Générale :** Manager un projet artistique et culturel

**5 journées de 7h : 35 h**

### **Publics :**

Directeurs artistiques, organismes de formation, administrateurs, chefs de projets de compagnie, de festivals et de lieux culturels, artistes. Elus de collectivités locales.

### **Prérequis**

Etre en mesure d'exprimer un projet culturel, de le verbaliser et d'en écrire les grands principes  
Maîtriser les éléments de bureautique standard

### **Formatrice**

**Caroline Berthod**, formatrice, administratrice et directrice de production, elle est engagée depuis plus de dix-huit ans dans le secteur culturel en tant que coordinatrice de projets, dans le domaine du patrimoine, du mécénat et du spectacle vivant au sein de structures associatives.

**Lieux :** Formation « sur mesure » dans les locaux des structures ou des compagnies.

**Calendrier :** défini avec les stagiaires

**Tarif :** 250€ la journée

**Horaire/ journée :** 10h-13h / 14h-18h

### **Objectifs opérationnels de la formation :**

A l'issue de la formation, les participants pourront :

- Rédiger des contrats d'intermittents
- Comprendre les contours du régime de l'intermittence
- Préparer de paies et remplir les obligations déclaratives
- Comprendre les grandes lignes de la comptabilité associative
- Suivre la gestion comptable et analytique

**Méthodes de formation :**

- Rédaction de contrats
- Cas pratique sur différents logiciels de paie
- Exercices de comptabilité et de compréhension comptable
- Élaboration d'un plan de trésorerie

**Documentation :**

- Documents de paies, site Urssaf, Pôle emploi, Audiens
- Documents fiscaux, plan comptable, grand livre

**Jour 1**

Les spécificités de l'emploi dans le spectacle vivant  
Savoir lire un contrat intermittent et une fiche de paie

**Jour 2**

Prise en main des logiciels de paie

**Jour 3**

Obligations déclaratives et nouvelles obligations sociales DNS  
Intégration comptable de la paie

**Jours 4-5**

Budgétisation d'un projet et son analytique (Budgétisation, suivi comptable, suivi de trésorerie)  
Lecture du grand livre général/ du grand livre analytique

**Modalités d'évaluation :**

Les procédures d'évaluation peuvent comprendre des questionnaires ou grilles d'évaluations ou travaux pratiques ou tests de contrôle de connaissances.

**Accessibilité des personnes en situation de handicap :**

L'accueil des publics en situation de handicap et les éventuelles adaptations en organisme de formation sont évalués et mises en place avec l'aide d'un référent handicap.

Référent Handicap : Caroline Berthod / [caroline@aventurine-et-compagnies.com](mailto:caroline@aventurine-et-compagnies.com)